



[A Pezou, la salle multi-sports sort de terre](#)

Depuis plusieurs semaines, l'activité se densifie derrière le terrain de football pezovien. Et la structure qui va devenir la salle multi-sports communale s'élève rapidement. C'est pourtant le 17 mars que l'officielle pose de la première pierre a été organisée, profitant d'un moment ensoleillé.



Jean-Marie Janssens, sénateur,
Nicolas Perruchot, président du Conseil départemental,
Bernard Pillefer, vice-président, ont rejoint le maire **Pierre Solon** pour ce moment officiel.

Cette structure sportive vient remplacer le Club 2000, simple club-house du terrain de football, détruit par un incendie en 2014. Rapidement, l'équipe municipale, sous l'impulsion du maire d'alors, **Alain Sopena**, a conclu à la nécessité de se doter d'un équipement plus adapté à la diversité des besoins. Le temps de la réflexion aura pourtant été long car l'enjeu budgétaire est d'importance et le type même de construction se voulait résolument dans l'ère de la transition énergétique.

C'est donc une construction écologique et bio-sourcée qui voit le jour sous la conduite de l'architecte **Ken Mimran** et le recours assumé aux entreprises locales. L'ensemble est composé de deux modules, le plus haut accueillera la halle sportive de 16 m par 22 m, l'autre sera dédié au club-house pouvant accueillir une cinquantaine de personnes avec un bar et des rangements. Au total, l'emprise au sol représente quelque 550 m².

Pour l'ensemble, le choix s'est porté sur l'économie d'énergie avec une isolation paille sur structure acier, un éclairage basse consommation mais aussi et surtout une exploitation optimale de l'exposition solaire pour bénéficier de la luminosité voire de la chaleur mais avec maîtrise. La chaudière, au cœur de l'installation, complète ce dispositif.

Les travaux actuellement en cours représentent un investissement de quelque 900 000 euros. Terrassement et maçonnerie représentent 200.000 euros et la charpente métallique, 140 000 euros.

Un engagement fort pour la commune qui a sollicité l'ensemble des «subventionneurs» possibles avant de recourir à un emprunt de 300 000 euros.